

PATRIMOINE MONDIAL

UNESCO



#ILoveNice

**27 juillet 2021 :
journée historique pour Nice**



Je me réjouis de cette consécration de la Valeur Universelle Exceptionnelle de Nice qui, désormais, est confiée à l'attention et à la protection non seulement de ceux qui ont la chance d'y vivre mais également de toute l'humanité.

Jean-Jacques Aillagon
Ancien ministre,
Président de la Mission Nice Patrimoine Mondial

Vue d'ensemble depuis la cascade de Gairaut

Mardi 27 juillet 2021. Cette date restera à jamais gravée dans la mémoire des Niçoises et des Niçois. A 14 heures précises, douze coups de canons retentissent. Douze « explosions » de joie venant saluer autant d'années de cette politique ambitieuse menée par Christian Estrosi pour notre cité et concrétisée par un travail acharné de la Mission dédiée

et présidée par Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la Culture. « Nice, la ville de la villégiature d'hiver de riviera », inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Historique. Nice récompensée. Consacrée. Désormais, l'une des villes références du patrimoine mondial, désignée lors de la 44^e session qui s'est déroulée à Fuzhou,

en Chine. Nice, ville cosmopolite, méditerranéenne, ouverte, multiculturelle mais aussi multiculturelle, aujourd'hui placée sous la protection de l'Humanité. Parce qu'elle possède incontestablement une Valeur Universelle Exceptionnelle. « Une ville généreuse, universelle, à la fois française, italienne et un peu anglaise », selon le Maire de Nice et



*Quand j'ai compris que chaque matin
je reverrai cette lumière,
je ne pouvais croire à mon bonheur.*

Henri Matisse, 1917

Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, très ému, fier et heureux, qui a tenu à « dédier cet honneur à toutes les Niçoises et tous les Niçois ». Une ville construite au fil des ans par, et pour, l'aristocratie européenne venue en villégiature, l'hiver, profiter de sa douceur climatique et de sa position géographique, entre mer et montagnes.

Entre Méditerranée et Alpes. Au fil du temps, elle y a laissé son empreinte architecturale, transmis ses usages et coutumes. Le décor urbain s'est peu à peu transformé, affiné : hôtels, villas, immeubles d'agrément, opéra, casinos, lieux de cultes... Des espaces paysagers ont été aménagés

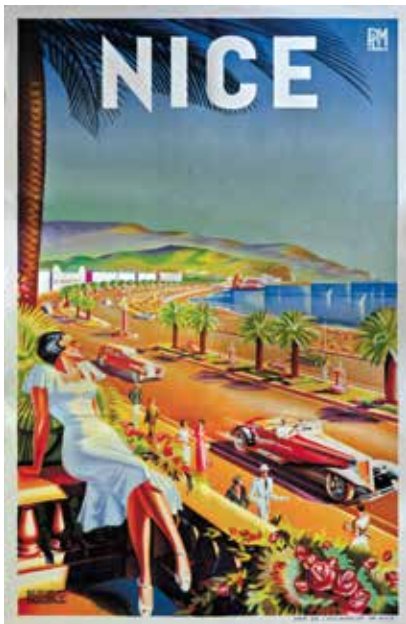
(promenades, parcs, belvédères et panoramas, acclimatation d'essences exotiques...) afin de tirer la quintessence de ses atouts. De ses attraits. Autant d'arguments et de ressources auxquels les 21 pays membres du Comité du patrimoine mondial ont été sensibles, eux qui ont voté à l'unanimité en faveur de la candidature niçoise !



Cette inscription consacre Nice comme archétype de la villégiature d'hiver de Riviera avec son site exceptionnel, entre mer et montagne, et les diverses influences qui ont façonné son patrimoine.

Roselyne Bachelot,
Ministre de la Culture

La villégiature, les prémices du tourisme



Profiter d'une ville dont la douceur climatique l'a inclinée, in fine, à se transformer en une cité balnéaire de la Riviera, c'est-à-dire du littoral méditerranéen si proche des Alpes. C'était l'objectif des aristocrates qui se déplaçaient jusqu'à Nice...

Et la réputation de la ville s'est propagée comme une trainée de poudre, à tel point qu'elle est devenue, à la fin du XVIII^e siècle, le premier site sur lequel s'est développée une activité de villégiature hivernale. Une première destination touristique connue et reconnue, dont l'accès sera facilité par le développement des moyens de transports. Son succès est tel qu'elle deviendra, fin XIX^e-début XX^e, la capitale d'hiver, en raison de la croissance de sa population en cette période ! Des résidents cosmopolites arrivés tout droit d'Europe mais aussi des Amériques.

Et, pour que tous bénéficient des infrastructures les plus adaptés à leurs besoins, un patrimoine de constructions, de lieux de villégiature, étendu sur les 522 hectares du bien, ont été érigées. Nous en étions aux prémices du tourisme...

LE BIEN EN CHIFFRES

522 hectares

(du Mont-Boron jusqu'à Caucade en passant par le Cap de Nice, le Port, Rauba-Capeù, la colline du Château et la Promenade des Anglais).

4 243 hectares

la zone tampon jusqu'au Mont-Chaume et Aspremont

1 154

le nombre de sites classés dans le monde

49

sites culturels classés en France (5 espaces naturels et 1 site mixte complètent ce classement)





De jour, la pluie sur la Promenade des Anglais, sur les palmiers et les immeubles clairs laissait au cœur un sentiment de tristesse. Elle imbibait les murs et bientôt le décor d'opérette et les couleurs de pâtisserie seraient complètement détrempés. La nuit effaçait cette désolation, grâce aux lumières et aux néon.

Patrick Modiano
(prix Nobel de littérature) - Dimanches d'août, 1986

Un tourisme qualitatif

Bien évidemment, Nice est une destination touristique connue et reconnue. Bien entendu, son attractivité n'est plus à démontrer. Cependant, l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO est un gage de prestige, en raison, notamment, de sa reconnaissance par la communauté internationale et d'une plus grande sensibilisation du public. Elle va inévitablement modifier certains paramètres en termes de développement touristique. Un atout supplémentaire sera mis en avant : la culture. Un « filon » qui permettra aux visiteurs de venir à la découverte de Nice et de son patrimoine quelle que soit la saison. Ce « tourisme patrimonial », de qualité, amènera incontestablement des retombées économiques. Une très bonne nouvelle pour l'économie locale, surtout en cette période de crise sanitaire. Mais aussi un retour vers le passé glorieux, celui de « Nice, la ville de la villégiature d'hiver de riviera ». Celui qui, aujourd'hui, lui a permis d'inscrire son nom au Patrimoine Mondial de l'UNESCO !



Opéra de Nice, façade sud



Cathédrale orthodoxe Saint-Nicolas



Plages privées sur la Promenade des Anglais





Les atouts de la candidature niçoise

Si la ville de Nice a été honorée à l'unanimité par les 21 pays membres du Comité du patrimoine mondial, elle le doit à son ensemble urbain hors du commun et à ses nombreux atouts : un site exceptionnel et son climat doux et ensoleillé ; un urbanisme spécifique ; le parti pris d'une végétalisation abondante et variée destinée à augmenter l'agrément du paysage urbain et son exotisme ; un patrimoine architectural lié aux fonctions d'hébergement et touristique, patrimoine marqué par de nombreuses influences stylistiques résultant du cosmopolitisme de la ville et une fortune artistique et littéraire de Nice, à la fois comme lieu de création et comme source d'inspiration.

NICE

■ ■ LA VILLE DE LA ■ ■
VILLÉGIATURE D'HIVER
■ ■ DE RIVIERA ■ ■



Immense fierté pour notre région... Un combat personnel pour Christian Estrosi, couronné d'un succès parfaitement mérité ! Bravo.

Renaud Muselier
président de la Région Sud



Palais Fomitcheff



Villa Faidherbe



Hôtel Negresco



*C'est sous le ciel alcyonien de Nice
que j'ai trouvé le troisième Zarathoustra.
Maints coins cachés et maintes hauteurs
du paysage niçois ont été sanctifiés
pour moi par des moments inoubliables.*

Friedrich Nietzsche
Ecce homo, 1888



Ancien Hôtel Alhambra



Cascade du Château



Flanc de la colline Carabacel



Escalier intérieur du Gloria Mansions

Un héritage du passé, un don aux nouvelles générations



Double alignement de palmiers sur la Promenade des Anglais



La dignité, c'est celle que nous retrouvons, avec la fierté, et que nous dédions à tous ceux qui ont construit ce patrimoine extraordinaire, du plus grand architecte au plus humble maçon, tout ce petit peuple niçois qui a travaillé à ce résultat au fil des siècles, ce petit peuple de nos anciens.

Christian Estrosi

Dès 2008, la municipalité dirigée par Christian Estrosi a effectué un premier travail : répertorier, inventorier le patrimoine existant. L'objectif, à cette époque, était de le protéger. Par exemple, quelque 300 bâtiments étaient inscrits au PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain).

L'étape suivante a été de requalifier cet héritage du passé. Le Maire et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur se souvient : « Nous avons voulu rendre vie à tout ce que nous avons oublié : la beauté de nos façades, de nos immeubles, de nos lieux de culte si divers, de nos jardins, de nos paysages, de nos espaces publics... Nous avons pacifié les déplacements, retrouvé la lumière et les couleurs de nos façades, replanté les végétaux emblématiques, revivifié et édicté des règles d'urbanisme conformes

à la tradition héritée du patrimoine turinois, en un mot, rendu à Nice son visage de beauté et de joie... et ce qui lui avait permis de séduire pendant près de deux siècles les responsables politiques les plus prestigieux, les chefs d'entreprises les plus inventifs, les artistes les plus audacieux venus du monde entier ». Désormais, l'âme de Nice est préservée. Par l'Humanité tout entière. Un véritable don pour les nouvelles générations qui auront la lourde charge de construire le patrimoine de demain, ces jeunes qui « feront les émotions, les méditations, les bonheurs de l'avenir sans trahir son identité profonde », détaillait Christian Estrosi. Avant de lancer un nouveau défi : « C'est donc avec la même détermination que je me consacrerai maintenant à soutenir la candidature de Nice au label de Capitale européenne de la culture 2028. »



La Promenade du Paillon

Nice Magazine

Mairie de Nice
5, rue de l'Hôtel de Ville
06364 Nice Cedex 4

Directeur de la publication :

Christian ESTROSI

Co-directeur de la publication :

Nathalie BOLDOT

Rédacteur en chef :

Jean-François MALATESTA

Rédacteur en chef adjoint :

Jean-Yves SABATIER

Création graphique et mise en page :

Serge FAVREAU

Ont collaboré à ce numéro :

Rédaction :

Pôle Éditorial Ville de Nice

Photos :

Département photographique de la Ville de Nice,
Julien VERAN, Philippe VIGLIETTI,
Pascal SEGRETTE

Impression :

Imaye Graphic 53000 Laval

Diffusion :

Adrexo 84700 Sorgues
Dépôt légal à parution.

Tirage :

250 000 exemplaires.



EN OCTOBRE

Dans le prochain numéro
du Nice Magazine,
retrouvez votre quartier
La Libération

